

Réf: Dossier N° 026071

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTIGES AGRICOLES »

Siège social Alépé, Alépé, CHATEAU D'EAU, LOT 38, ILOT 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGES AGRICOLES »

- Objet :
- L'achat et vente de tout produit agricole ;
  - L'achat et vente de toute marchandise ;
  - La conception, la réalisation de tous travaux du Bâtiment et des Travaux Publics, électrification ;
  - La réalisation de travaux d'aménagement de terrain urbain ou rural,
  - La prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous Etablissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant

en faciliter !'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Alépé, Alépé, CHATEAU D'EAU, LOT 38, ILOT 59

Dirigeant(s) : M AHIBA BOGUIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03883 du 12/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20956/GTCA/RC/2021 du 12/08/2021

